



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE  
DU NOUVEL AMBASSADEUR DU ROYAUME DES PAYS-BAS  
PRÈS LE SAINT SIÈGE\***

*Lundi 23 octobre 2000*

*Monsieur l'Ambassadeur,*

Il m'est agréable de recevoir Votre Excellence au moment de la présentation des Lettres par lesquelles Sa Majesté la Reine Beatrix L'accrédite auprès du Saint-Siège en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume des Pays-Bas.

Je vous remercie vivement, Monsieur l'Ambassadeur, de m'avoir transmis les salutations respectueuses de Sa Majesté la Reine Beatrix et je vous saurais gré en retour de L'assurer de mes vœux déferents pour sa personne et pour sa mission au service du Royaume. Je suis particulièrement sensible aux paroles que vous venez de m'adresser; elles manifestent votre attention, et à travers vous l'attention de votre pays, à quelques moments importants du grand Jubilé de l'An 2000, au cours duquel les chrétiens sont appelés à affermir et à renouveler leur vie spirituelle, pour s'engager toujours davantage dans l'édification de la vie sociale aux côtés de leurs frères, donnant ainsi un témoignage de plus en plus fort de l'importance des valeurs humaines, morales et chrétiennes. La participation de jeunes de votre pays aux *Journées mondiales de la Jeunesse* leur a permis d'exprimer leur foi et de découvrir que d'autres jeunes vivent comme eux les valeurs de l'Évangile. Ils sont repartis transformés par cette expérience ecclésiale, qu'ils sauront sans aucun doute mettre en œuvre dans leur pays.

Comme vous le soulignez très opportunément, la valeur morale du respect d'autrui est essentielle à tous les niveaux des relations entre les personnes. En effet, pour que nos contemporains aient confiance dans les différentes institutions de la société civile, il importe avant tout qu'ils se sachent respectés et que soient pleinement reconnus leurs droits, dont les plus importants sont la dignité de toute vie humaine, dans les différentes étapes de l'existence d'une personne, et la liberté religieuse, qui est un élément fondamental de la liberté de conscience. Il en va de l'avenir de toute société, qui ne peut édicter des règles bafouant le respect le plus élémentaire dû à tout être humain, car l'homme demeure en toutes circonstances le centre de la vie sociale. Ces divers aspects de la vie morale sont des éléments importants pour la paix et la convivialité au sein d'une nation et entre les peuples. En effet, comment pourrait-on vouloir instaurer la paix en

négligeant la dignité des personnes?

Vous savez aussi l'attachement de l'Église catholique au mariage comme réalité humaine fondamentale et comme cellule de base de la société. Nulle autre forme de relation entre des personnes ne peut être considérée comme équivalente à cette relation naturelle entre un homme et une femme, qui, par leur amour, donneront naissance à des enfants. Il convient de se rappeler que toute société a besoin de structures de base pour se construire sur des fondements solides et objectifs.

Je suis particulièrement sensible à votre attention aux phénomènes de pauvreté dans le monde et aux disparités croissantes entre pays riches et pays pauvres. À maintes reprises au cours de cette année jubilaire, j'ai invité les Autorités des Nations à envisager une solidarité plus forte avec les pays les plus pauvres, notamment par un allègement de leur dette extérieure. Des décisions particulièrement significatives ont déjà été prises en ce sens, et je m'en réjouis, tout en appelant à poursuivre sur cette voie. Il importe aussi, au titre même de l'équité, que les peuples producteurs de matières premières puissent jouir de la croissance internationale et que les bénéfices ne reviennent pas uniquement à ceux qui transforment ces matières premières ou qui en font le commerce. L'économie doit être au service de tous les hommes, pour les faire vivre, et pour leur permettre d'avoir la place qui leur revient dans la société. C'est aussi un élément essentiel pour la cause de la paix. En effet, des peuples qui sont soumis aux règles du marché international sans en tirer les bénéfices vivent un certain nombre de déséquilibres sociaux et institutionnels, qui ne peuvent que favoriser les conflits. Dans le même temps, la promotion des peuples doit être le souci de tous. L'aide au développement suppose un partage à tous les niveaux et un suivi sérieux des projets engagés. De fait, accompagner la croissance d'un peuple, c'est lui permettre d'acquérir la formation et les moyens nécessaires, pour qu'il soit demain le protagoniste et l'agent principal de son progrès, dans une saine relation avec les autres pays dans le concert des nations. Je salue les efforts fait en ce sens par l'Europe, à laquelle appartient votre pays, invitant les Dirigeants du Continent à poursuivre et à intensifier leur action envers les pays pauvres et les régions où se déroulent des conflits, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. Il importe de ne pas laisser se pérenniser des situations de tension, comme nous avons pu en connaître ailleurs, qui rendront difficile le règlement des conflits et qui hypothéqueront pour l'avenir une bonne organisation de la société civile et des institutions nationales.

Par votre entremise, Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais saluer l'Église catholique dans votre pays; j'encourage les pasteurs et les fidèles dans leur mission d'annonce explicite de l'Évangile auprès de tous et dans leur participation à la vie sociale au milieu de leurs frères, les invitant à des gestes significatifs sur le plan œcuménique, dans le respect de la foi de chaque communauté. Mes salutations déférentes vont aussi à Sa majesté la Reine Beatrix, à toute la famille royale, à l'ensemble des Autorités civiles et religieuses, et au peuple néerlandais tout entier, auquel j'adresse mes vœux de bonheur et de prospérité, demandant au Seigneur de les assister dans leur vie personnelle, familiale et civique.

Au moment où commence votre mission de Représentant du Royaume des Pays-Bas auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux les meilleurs. Soyez assuré, Monsieur l'Ambassadeur, que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs un accueil chaleureux et une aide compréhensive -pour accomplir la mission qui vous est confiée.

Je demande à Dieu de faire descendre sur vous, sur vos proches, sur vos collaborateurs de l'Ambassade et sur tous vos compatriotes, les bienfaits de ses Bénédictions.

\* *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXIII, 2 p.690-693.

*L'Osservatore Romano* 23-24.10. 2000 p.3.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n. 45 p.4.

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

---

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana